

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2025-23

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-23

FINANCES

**BUDGET LES
BRUYERES (2AU)**

**BUDGET PRIMITIF
2025**

Séance du 12 MARS 2025

Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 8

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -
Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,
Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,

Objet : Finances - Budget Les Bruyères (2AU) – Budget primitif 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Afin de faciliter la gestion quotidienne du budget, je vous propose d'autoriser la fongibilité des crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de la section, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT. Je vous propose de fixer la fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement hors dépenses de personnel et à 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Après la présentation du Budget primitif Les Bruyères (2AU) par Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2025 comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses	BP 25	Recettes	BP25
002 (déficit antérieur)		002 (excédent antérieur)	
011 – 6015 (terrain)	0,00 €	70 – 7015 (vente terrains)	
011 – 6045 (études)	1 000,00 €	75 -758 (TVA)	5,00 €
011 – 605 (travaux)	1000,00 €	773 (mandats annulés)	
65 – 658 (TVA)	5,00 €		
042 – 71355 (stock)	4 365,00 €	042 – 71355 (stock)	6 365,00 €
Total	6370,00 €	Total	6370,00 €
Investissement			
Dépenses	BP 24	Recettes	BP24
		001	635,00 €
001 (déficit antérieur)		168748 (avance du BP au BA)	
		1641	1 365,00 €
040 – 3555 (stock)	6 365,00 €	040 – 3555 (stock)	4 365,00 €
Total	6 365,00 €	Total	6 365,00 €

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-23**FINANCES****BUDGET LES
BRUYERES (2AU)****BUDGET PRIMITIF 2025**

Section de fonctionnement : 6 370.00 €

Section d'investissement : 6 365.00 €

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 tel qu'énoncé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% à la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, et dans la limite de 7.5% à la section d'investissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,

Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

